

travail, de la main-d'œuvre et de l'immigration invite les évêques à venir témoigner devant lui.

* * *

● (1410)

L'IMPÔT SUR LE REVENU

LA PROPOSITION DU MINISTRE CONCERNANT LES DÉDUCTIONS POUR LE CONJOINT

M. Jack Shields (Athabasca): Madame le Président, le ministre chargé du statut de la femme a proposé que la déduction au titre de l'impôt sur le revenu pour les conjoints au foyer soit fortement réduite ou carrément éliminée. Sa proposition a semé beaucoup d'inquiétude chez les milliers de Canadiens qui perdront cette déduction si son plan est adopté. Contrairement à ce qu'a déclaré le ministre, la plupart des conjoints qui réclament cette déduction gagnent moins de \$20,000 par année et ne sont pas, pour reprendre son terme, riches.

Madame le ministre était soit mal informée, soit malavisée, pour déclarer que les femmes au foyer sans enfant n'apportent rien à la société. Je suis persuadé que tous les députés de la Chambre reconnaîtront avec moi que la très grande majorité de ces femmes ont joué et continuent de jouer un rôle très important dans l'évolution du Canada. On n'a qu'à penser aux centaines de milliers d'entre elles qui œuvrent comme bénévoles pour le compte de la Croix-Rouge, de Centraide, d'hôpitaux et de milliers d'autres organismes bénévoles qu'il serait trop long d'énumérer. Les sommes que cette armée de bénévoles permettent d'économiser directement au contribuable canadien sont incalculables.

Cette tentative sournoise de la part du gouvernement d'augmenter ses recettes de près de un milliard de dollars en éliminant les déductions pour le conjoint en ces temps très difficiles d'instabilité économique et de chômage élevé dans tout le Canada fait naître bien des inquiétudes et des craintes que le gouvernement doit dissiper immédiatement en indiquant clairement sa position sur ce ballon d'essai intempestif.

LA POLITIQUE DU PARTI LIBÉRAL CONCERNANT LES DÉDUCTIONS POUR LE CONJOINT

M. Gilbert Parent (Welland): Madame le Président, je tiens à stipuler clairement que la majorité de mes électeurs et moi-même appuyons fermement la politique de longue date du parti libéral qui consiste à accorder des exemptions fiscales pour les conjoints qui ne travaillent pas à l'extérieur . . .

Des voix: Oh, oh!

M. Parent: . . . tout en offrant, par le biais du régime fiscal, des possibilités à ceux qui travaillent à l'extérieur tout en élevant leurs enfants. J'exhorte le gouvernement à énoncer clairement le plus rapidement possible que même s'il souhaite faire davantage pour le conjoint qui travaille à l'extérieur du foyer, il n'a pas l'intention de pénaliser pour autant celui qui reste à la maison.

Article 21 du Règlement

QUESTIONS OUVRIÈRES

L'ANNONCE DE MISES À PIED PAR INTERNATIONAL HARVESTER

M. Geoff Scott (Hamilton-Wentworth): Madame le Président, le temps alloué à cette brève déclaration équivaut à environ sept centièmes de seconde au nom de chacun des 1,200 travailleurs de l'usine de machines agricoles International Harvester, auxquels on a annoncé qu'ils seront définitivement mis à pied à la fin d'avril. Jeter à la rue 1,200 familles supplémentaires représente, pour la région de Hamilton-Wentworth, un autre coup dur, directement dû à la politique économique du gouvernement actuel. Étant donné les taux d'intérêt élevés et le faible prix des denrées agricoles, les agriculteurs n'ont pas les liquidités voulues pour réinvestir dans du matériel neuf, ni les moyens de s'endetter davantage.

Les agriculteurs recommenceront à travailler leur terre, le secteur des machines agricoles connaîtra un nouvel essor et International Harvester survivra peut-être. Mais les 1,200 travailleurs mis à pied auront du mal à joindre les deux bouts jusqu'à ce que la conjoncture économique permette à cette société de réembaucher du personnel.

Cette nouvelle liste qui s'ajoute au nombre de chômeurs dans la région de Hamilton souligne l'urgence, pour le gouvernement fédéral, de désigner la région de Hamilton-Wentworth dans le cadre du Programme d'adaptation de l'industrie et de la main-d'œuvre. Le gouvernement a jugé bon dernièrement de désigner des localités comme celles de Sudbury et de Port Alberni, et des villes comme Brantford et Chatham ont obtenu des prolongations de six mois aux termes de ce programme. La région de Hamilton est dans une aussi mauvaise posture que ces localités, surtout dans le secteur métallurgique et dans celui des machines agricoles. La fermeture indéfinie de la société International Harvester devrait suffire à convaincre le gouvernement d'aider ma circonscription par le biais du programme d'adaptation de l'industrie et de la main-d'œuvre.

* * *

L'INDUSTRIE AUTOMOBILE

LA RÉDUCTION DE LA PRODUCTION DE LA SOCIÉTÉ CHRYSLER

M. Derek Blackburn (Brant): Madame le Président, les Canadiens viennent d'apprendre lors d'une entrevue avec le ministre de l'Industrie et du Commerce (M. Lumley) que la société Chrysler ne respecte par l'engagement qu'elle avait pris envers les Canadiens et qu'elle réduit considérablement sa production, et par conséquent le nombre d'emplois au Canada. Cette initiative va totalement à l'encontre de l'entente de financement que la société avait conclue avec le gouvernement canadien et qui lui avait permis d'éviter la faillite en 1981. Sans cette entente, la société Chrysler n'aurait pas reçu d'aide des États-Unis, ce qui aurait entraîné la mise au chômage d'un très grand nombre de travailleurs dans les deux pays.

Les travailleurs de Chrysler Canada ont accepté de bonne foi de bloquer leurs revenus afin de permettre à la société de redevenir viable. Nous, les néo-démocrates, nous insistons pour que le gouvernement force la société Chrysler au moins à respecter les engagements qu'elle a pris envers les Canadiens.